

Stabilité des bateaux de pêche

Application du *Bulletin de la sécurité des navires* 04/2006

Simon Pelletier
Transports Canada / Sécurité maritime
Région du Québec – SGDDI # 5575822



Stabilité des bateaux de pêche

Entre 1998 et 2007 au Canada...

- 2370 accidents impliquant des bateaux de pêche
- 86 morts
- 50 chavirements



Bulletin de la sécurité des navires 04/2006

Sécurité des petits bateaux de pêche

Information pour les propriétaires/capitaines sur les livrets de stabilité :

- Énonce le processus visant à déterminer si un livret est requis
- Mesure provisoire en anticipation du nouveau *Règlement sur la sécurité des bateaux de pêche*
- Interprétation standard des exigences actuelles à l'article 48 du *Règlement sur l'inspection des petits bateaux de pêche*

3



Application

- Tous les propriétaires et exploitants de bateaux de pêche
- Bateaux neufs et existants
- J.B. entre 15 et 150 ou d'au plus 24,4 m
- J.B. de moins de 15, fortement encouragé
- Si J.B. de plus de 15 et avec au moins un facteur de risque, TCSM* s'assure qu'un livret de stabilité est à bord avant d'émettre un certificat d'inspection
- Possibilité d'obtenir un délai de 12 mois avec un certificat à court terme

* Transports Canada - Sécurité maritime

4



Contexte

- La stabilité est un aspect fondamental de la sécurité pour tout bâtiment
- La conception du bâtiment doit être réalisée en fonction de son utilisation
- Il faut connaître et comprendre les limites opérationnelles du bâtiment
- Il faut exploiter le bâtiment à l'intérieur de ses limites

5



Contexte

Le capitaine a la responsabilité de connaître et de respecter les limites d'exploitation sécuritaire de son bâtiment et le propriétaire a la responsabilité d'appuyer le capitaine dans cette tâche.

6



Contexte

- Les connaissances pratiques relatives aux limites d'exploitation peuvent être acquises en observant le comportement du bâtiment dans diverses conditions
- Pour connaître réellement les capacités d'exploitation sécuritaire d'un bâtiment, il faut procéder à un essai et calculer sa capacité à se redresser dans différentes conditions de chargement
- Un livret de stabilité établi en fonction des caractéristiques de conception et d'exploitation du bâtiment décrit les mesures à suivre pour transporter le chargement maximal en toute sécurité

7



Contexte

- En vertu de l'article 29 du *Règlement sur l'inspection des petits bateaux de pêche*, si le bâtiment est utilisé pour la pêche au hareng ou au capelan, un livret de stabilité est requis
- En vertu de l'article 48, du *Règlement sur l'inspection des petits bateaux de pêche*, un inspecteur est autorisé à exiger tout essai qu'il juge nécessaire pour s'assurer que le bâtiment est en bon état de navigabilité